



37^{ème} PRIX CRÉATION D'ENTREPRISE

11 mai 2019 EURATECHNOLOGIES Lille (59)

Déroulé de l'action

Les catégories :

- Porteurs de projets :** En cours de création
- Jeunes Pousses :** une année d'activité, un bilan maximum
- Créateurs en développement :** trois années d'activité, trois bilans maximum
- Second Rebond :** Chef d'entreprise ayant déposé le bilan une fois et recréant une activité
- Start-Up Scolaire :** Mini start-up créée dans le cadre scolaire en collège ou lycée

Les prix (par catégorie) :

- Premier prix : 3 000 euros,
- Deuxième prix : 1 500 euros,
- Coup de cœur du Gouverneur : 750 euros
- Prix spécial Crédit Agricole en numéraire ou en services
- Prix Start Up scolaire
 - Premier prix : 800 euros
 - Deuxième prix : 400 euros

La sélection des dossiers :

- Sur présentation du dossier de candidature téléchargeable sur : www.lions-nord.org,
- Etre du district 103 Nord pour les postulants,
- 6 dossiers par catégories de retenues (après validation par le District)
Sauf jeunes pousses et les créateurs en développement, 6 à 12 dossiers.

La constitution du dossier :

- Règlement du concours signé,
- Annexe 1,
- Les justificatifs demandés,
- La chartre signée.

Dépôt des dossiers pour le 31 mars 2019 au plus tard

La soutenance :

Elle se fera sur support USB (à la charge du candidat).
Les PC seront fournis par le Lions club (environnement windows)

Timing de la soutenance :

Présentation par le parrain du candidat	5 minutes
Exposé du candidat	10 minutes
Questions des membres du jury	10 minutes
Débat et cotation (hors présence des candidats et parrains)	5 minutes

Lors de la journée, les candidats ont la possibilité de présenter leur projet ou société dans un amphithéâtre, avant ou après leur passage devant les jurys.